



Le Directeur Général

Issy-les-Moulineaux, le 5 avril 2016

Messieurs les Délégués Syndicaux Centraux  
CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO, SUD  
AUTOROUTES

N/Réf. : BG/EL/LD 0416  
Objet : vos courriers des 11 février et 14 mars 2016

Messieurs les Délégués Syndicaux Centraux,

Je fais suite aux courriers des 11 février et 14 mars dernier que vous m'avez adressés à l'issue de notre rencontre du 3 février dernier.

J'aurais souhaité vous répondre plus tôt, mais j'ai préféré disposer des chiffres définitifs de l'intéressement 2015 qui s'élève à 2.293.754 € contre 3.459.497 € en 2014, soit une diminution de 33,7 %.

A travers cette diminution de l'intéressement, qui est directement liée à la dégradation du taux de fréquence des accidents de travail, nous devons collectivement prendre conscience de la réalité de la situation : le nombre d'accidents de travail n'est plus acceptable tant pour le management que pour l'ensemble des collaborateurs de l'Entreprise.

En accord avec le Conseil d'Administration, les sommes liées à la diminution de l'intéressement en 2015 contribueront à l'engagement d'actions de prévention. Nous nous réservons la possibilité d'engager d'autres initiatives dans l'hypothèse où le nombre d'accidents de travail avec arrêt diminueraient significativement en 2016.

En ce qui concerne la NAO, vous conviendrez que la négociation de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels à laquelle j'attache beaucoup d'importance compte tenu des enjeux qu'elle représente pour l'avenir du Groupe et de ses collaborateurs nous a beaucoup mobilisés et se termine. Nous comptons donc vous réunir dans la deuxième quinzaine d'Avril afin de commencer nos discussions de Négociation Annuelle Obligatoire.

Nous restons avec le Directeur des Ressources Humaines à votre écoute.

Veuillez agréer, Messieurs les Délégués Syndicaux Centraux, l'expression de ma sincère considération.

Louis DEULOFEU